

TRAIL ARCHERY - 9 février 2020



Hippodrome de L'Atlantique - 85160 St Jean de Monts

Règlement :

Le St Jean de Monts Vendée Triathlon Athlétisme en partenariat avec Les Archers Montois organise son 2ème Trail Archery : Le sport qui combine le tir à l'arc et la course à pied.

Fortement inspiré du Run Archery mais avec quelques différences vous trouverez ci dessous le détail du règlement.

1) Les Courses

→ Qualifications (3 poules de 30 participants)

3 x 1,5 km de Course à pied

3 volées de tirs (distance 10 m / 3 flèches à chaque volée)

pénalité : boucle de 150 m de course à pied pour chaque blason raté

→ Finale (30 participants)

2 x 1,5 km de Course à pied

2 volées de tirs (distance 10 m / 3 flèches à chaque volée)

pénalité : boucle de 150 m de course à pied pour chaque blason raté

2) Le programme de la journée

11 h : Début initiation & échauffement (fermeture zone à 12h30)

13h : Qualifications poule A

14h : Qualifications poule B

15h : Qualification poule C

16h00 : Finale avec les 30 meilleurs

3) Les inscriptions

Les participants devront avoir 18 ans ou plus le jour de la course.

Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur le site : <http://triathlon-vendee.com/> avant le 6 février 2020.

Le nombre d'inscrits est limité à 90 personnes

Le participant doit présenter un certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou licence en cours FFA ou FFTRI.

Le tarif est de 10 € , option : prêt matériel : 5 € (Arc et Flèches)

Si l'épreuve est annulée pour cas de force majeur ou pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.

4) Le matériel

Chaussures et tenue de sport adaptées à la course à pied et vêtements près du corps pour le tir à l'arc.

Les arcs classiques et arcs droits sont autorisés mais pas les arcs à poulies

Les arcs classiques peuvent être équipés d'un viseur, berger, repose flèches et clicker (pas de stabilisation de plus de 15cm)

Important ; Le participant doit avoir au minimum 9 flèches (pour ceux qui viennent avec leur matériel)

Pour les concurrents apportant leur matériel, les arcs seront contrôlés lors de l'inscription.

La « location » pour 5 € d'arc et flèches d'initiation est possible sur demande lors de l'inscription.

En cas de dégradation de l'arc, un remboursement forfaitaire de 60€ sera demandé

Le matériel est restitué sitôt le passage de la ligne d'arrivée.

5) Le Tir

Avant le départ de la course, les flèches sont disposées par les participants dans un plot creux situé dans la zone d'entrée du pas de tir.

Pendant la course :

Une fois sorti de la zone des flèches, le participant se dirige vers la cible indiquée par le juge arbitre.

La 1ere série de tirs s'effectue debout, la deuxième s'effectue avec un genou au sol, la troisième debout.

Les concurrents doivent faire preuve de la plus grande prudence flèches en main.

Chaque participant tire 3 flèches sur 3 cibles à 10 m. A la fin du tir, en fonction du nombre de blasons touchés, le/la concurrent(e) devra effectuer ou non un ou plusieurs tours de pénalité.

Le/la concurrent(e) quitte la zone de tir et se dirige vers la sortie. Il/elle y rencontrera un juge qui contrôlera le nombre de tours de pénalités à effectuer (1 tour par blason manqué).

6) La course à pied

La course à pied s'effectue sur un parcours balisé. Les participants courent avec leur arc à la main.



7) Classements

Il n'y aura que 2 catégories : Femme et Homme

Seront qualifiés pour la finale les meilleurs temps de chaque catégorie.

Le nombre de Femmes et d'Hommes qualifiés pour la finale sera proportionnel au nombre de participants :

Nombre total de femmes sur 3 poules.	Nb de Femmes qualifiées en finale :	Nb d'Homme qualifiés en finale :
20 et moins	7	23
21-30	10	20
31-40	13	17
41-50	15	15
51-59	17	13
60-69	20	10
70 et plus	23	7

(sur la base de 90 participants)

Par exemple : si 35 femmes et 55 hommes participent aux poules , seront qualifiés en finale :

→ les 13 femmes avec les meilleurs temps des 3 poules

→ les 17 hommes avec les meilleurs temps des 3 poules

Remise des prix :

Les 3 premières femmes et 3 premiers hommes de la finale seront récompensés.

Un lot à chaque participant

8) Le droit à l'image

Par sa participation à l'événement, chaque participant autorise expressément les Organisateurs, ses ayants-droits ou ayants-causes à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre des épreuves de l'événement.